



## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DISPOSITIFS PREVISIONNELS DE SECOURS

<b>Organisme demandeur</b>			
Raison Sociale (association, club...):			
Adresse complète :			
Téléphone :		Mail :	
Représenté légalement par :		Fonction :	
Personne à contacter :		Mail :	
		Tel :	
<b>Caractéristiques de la manifestation</b>			
Nom :	Activité :	<input type="checkbox"/> sportive	<input type="checkbox"/> culturelle <input type="checkbox"/> autre :
Dates :	Horaires de la manifestation :	Début :	Fin :
	Horaires du dispositif :	Début :	Fin :
Nom du contact sur place :		Fonction :	
		Téléphone portable :	
Adresse du site du Dispositif de Premiers Secours (fournir un plan si besoin) :			
Circuit :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui :	<input type="checkbox"/> Ouvert <input type="checkbox"/> Fermé
Superficie :	Distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site :		
Risques particuliers :			
<b>Nature de la demande</b>			
<input type="checkbox"/> Acteurs	Effectif :	Tranche d'âge :	
<input type="checkbox"/> Public	Effectif :	Tranche d'âge :	
<i>Personnes ayant des besoins particuliers :</i> <input type="checkbox"/> communication (traducteurs...)			
<input type="checkbox"/> déplacements (fauteuils roulants ...)			
<input type="checkbox"/> autres...			
Public :	<input type="checkbox"/> Assis	<input type="checkbox"/> Debout	<input type="checkbox"/> Statique <input type="checkbox"/> Dynamique



### Caractéristiques de l'environnement

Structure :  permanente (salle, bâtiment...)  non permanente (gradins, chapiteaux, tribunes) Type :

Voies publiques :  Oui  Non

Autres conditions d'accès difficiles :

### Structures fixes de secours public les plus proches

Centre d'incendie et de secours de : Distance :

Structure hospitalière de : Distance :

### Documents joints

- Arrêté municipal et/ou préfectoral  Avis de la commission de sécurité  Règlement sportif  
 Plans du site  Autres :

### Autres secours présents sur place

Médecin Nom : Lieu d'exercice :  
Téléphone :

Infirmier  Kinésithérapeute  Autres :

Ambulance privée Nom :

Secours publics :  SMUR  SP  Police  Gendarmerie

Autres :

**Le dispositif de secours à personnes doit être :**

- facilement accessible aux moyens de secours (SMUR, pompiers...)
- judicieusement placé vis-à-vis des risques et de l'environnement du site de rassemblements des personnes
- visible par tous les participants.

L'organisateur atteste de l'exactitude des éléments portés dans le document concernant le Dispositif Prévisionnel de Secours demandé.

Date :

Signature :